



STATISTIQUES ANNUELLES

2008-2009



UNE COMMUNAUTÉ DE MULTIPLES POSSIBILITÉS



Données D'UTILISATION PARTICULIÈRES pour l'exercice 2008-2009

L'information (les données) suivante est de haut niveau et reflète les fonctions principales de service qui consistent à gérer les demandes d'information, obtenir des renseignements suffisants pour déterminer le soutien nécessaire (accueil), faciliter les liens à ces soutiens (gestion de cas) et gérer la réserve des travailleurs. De plus, les données de la salle de ressources et du registre sont présentées. Bien que le personnel de SCS exécute d'autres tâches, ces fonctions sont le plus directement liées au mandat et à la mission de l'organisme. Ces données ont pour but de donner un aperçu du niveau d'activité du personnel de SCS en 2008-2009. Elles ont été réparties selon les groupes principaux suivants : données démographiques générales; services aux enfants; services aux adultes; réserve des travailleurs en besoins spéciaux; salle de ressources; et registres.

Pour comprendre l'information : quelques notions de base

Afin de comprendre les données d'utilisation présentées dans ce rapport, il importe de décrire brièvement l'approche adoptée par le SCS. Comme de nombreux organismes, SCS a mis en œuvre un système d'information fondé sur la personne habituellement appelé le « système de dossier de client ». Pour chaque personne desservie, un seul dossier « maître » est créé. Peu importe le nombre de fois qu'une personne a recours au SCS ou les différents types de services/fonctions qu'elle reçoit, le dossier créé initialement reflétera toutes ces interactions. De même, le système peut indiquer qu'une personne a consulté ou reçu des services à plusieurs reprises pendant la durée de son interaction avec SCS. Cela nous permet de déterminer le nombre réel de « personnes » (désignées sous le nom de « personnes distinctes ») avec lesquelles nous avons travaillé pendant une période, ainsi que le nombre de services qu'elles ont reçus. Les deux types d'information sont importants aux fins de la gestion des ressources dont SCS dispose pour aider les gens.

Les données présentées dans les tableaux 1 à 14 sont fondées sur un décompte de personnes distinctes de 1 535. Cela représente le nombre total de « personnes distinctes » ayant reçu des services du personnel de SCS dans l'exécution de leurs fonctions d'accueil et de gestion de cas pour

Données démographiques générales

Les tableaux 1 à 6 présentent des données démographiques très générales se rapportant au groupe total de 1 535 personnes selon le

sexe, la cohorte d'âge, le service/soutien principal demandé, la langue maternelle et le profil diagnostique.

Sexe

Au nombre des 1 535 personnes desservies, environ 13 % ont indiqué être francophones et 87 %, anglophones. Compte tenu du

total combiné, 77 % des enfants desservis étaient de sexe masculin, comparativement à 56 % chez les adultes.

Tableau 1 : Sexe

	Anglophone			Francophone			TOTAL
	Homme	Femme	TOTAL	Homme	Femme	TOTAL	
Enfants	533	157	690	62	21	83	773
Adulte	362	273	635	65	57	122	757
Non indiqué : âge	-	-	-	-	-	-	0
Non indiqué : langue	-	-	-	-	-	-	5
TOTAL	895	430	1325	127	78	205	1535



Cohorte d'âge

Compte tenu du nombre total de personnes desservies, 1 367 ou environ 89 % étaient âgées de moins de quarante (40) ans. Un peu moins d'un tiers de ces personnes, ou 30,7 %, avaient entre 21 et 39 ans, alors que le deux tiers, ou 69,3 %, avaient 20 ans ou moins. Ce dernier groupe, en regard du nombre total de personnes desservies, représente 61,6 % des personnes ayant reçu des services d'accueil et de gestion de cas du SCS pendant l'exercice 2008-2009.

Tableau 2 : Cohorte d'âge

Cohorte	Anglophone	Francophone	TOTAL	% du TOTAL
<= 12	453	61	514	33,4%
13 – 15	133	10	143	9,3%
16 – 20	249	40	289	18,8%
21 – 39	353	68	421	27,4%
40 – 69	118	23	141	9,2%
60 +	19	3	22	1,4%
Non indiqué : langue	-	-	5	0,32%
Not indiqué : âge	-	-	-	-
TOTAL	1325	205	1535	100%

Service de base / Demande de soutien

Le tableau 3 donne une vue d'ensemble de la nature des demandes de services reçues par le SCS. Bien que des renseignements détaillés soient recueillis pour chaque personne, aux fins du regroupement des données, cinq groupes de base ont été déterminés : coordination de cas, soutien de jour, hébergement, répit et réserve des travailleurs. Il importe également de souligner au sujet de ces données que certains éléments ont été comptés deux fois. Plus précisément, du total de 1 535 personnes, plusieurs ont présenté plus d'une demande de services, et elles ont été comptées chaque fois. Voici pourquoi il y a eu 2 307 demandes de service pour l'ensemble des cinq types de service. La répartition entre ces cinq types de service est

relativement égale avec l'exception de d'assistance financière. Il ne faut pas oublier que 115 personnes n'ont pas indiqué une demande en particulier. À ce point, certains accueils ne sont pas complétés et une demande n'est donc pas documentée. Il est toutefois plus fréquent que chaque personne qui entre à SCS n'ait pas une demande à présenter. Les demandes portent habituellement sur le besoin d'un renvoi officiel, un transfert à une gestion de cas ou à la réserve des travailleurs. L'absence de demande reflète la plupart des situations de gestion de cas à court terme (appui communautaire) étant donné que ces personnes ne présentent pas une demande officielle, mais sont à la recherche d'une forme d'aide à court terme.

Tableau 3 : Service de base / Demande de soutien

	Enfants			Adulte			TOTAL
	Anglophone	Francophone	TOTAL	Anglophone	Francophone	TOTAL	
Coordination des cas	85	17	102	117	19	136	238
Soutien de jour	28	1	29	318	48	366	395
Logement	35	1	36	277	45	322	358
Répit	229	32	261	97	22	119	380
Réserve des travailleurs	295	34	329	147	37	184	513
Assistance financière	40	6	46	30	8	38	84
Total partiel	712	91	803	986	179	1165	1968
Aucune demande signalée	193	26	219	93	22	115	334
Autre : non indiqué	-	-	-	-	-	5	5
TOTAL	905	117	1022	1079	201	1285	2307

Langue parlée à la maison

Le tableau 4 donne un aperçu de la langue parlée à la maison. Des 1 404 personnes pour lesquelles cette variable a été enregistrée, 79,5 % ont indiqué l'anglais, alors que 16,3 % ont indiqué le français. L'arabe et le somalien étaient les

deux plus grands groupes suivants; toutefois, comparativement aux deux premiers groupes, ils ne représentent qu'un faible pourcentage du total indiqué.

Tableau 4 : Langue parlée à la maison

Langue	Enfants		Adultes		TOTAL
	Nombre	% Total indiqué	Nombre	% Total indiqué	
Anglais	529	76,7%	569	79,5%	1098
Français	84	12,1%	117	16,3%	201
Somalien	24	3,4%	6	0,8%	30
Arabe	18	2,6%	7	0,9%	25
Cantonais	7	1,0%	1	0,1%	8
Mandarin	5	0,7%	-	-	5
Italien	-	-	4	0,5%	4
Espagnol	2	0,2%	1	0,1%	3
Vietnamien	3	0,4%	2	0,2%	5
Chinois	3	0,4%	2	0,2%	5
Farsi	3	0,4%	1	0,1%	4
Grecque	1	0,1%	-	-	1
Albanais	2	0,2%	1	0,1%	2
Serbo-Croatian	1	0,1%	-	-	1
Persan\Parsi	2	0,2%	1	0,1%	3
Serbe	1	0,1%	-	-	1
Panjabi	3	0,4%	-	-	3
Roumain	-	-	1	0,1%	1
Russe	1	0,1%	-	-	1
Turc	-	-	1	0,1%	1
Croate	-	-	1	0,1%	1
Total partiel	689		715		1404
Non indiqué	88	-	43	-	131
Autre : non indiqué	-	-	-	-	-
TOTAL	777		758		1535



Profil diagnostique—Enfants

Des 774 enfants desservis, 441 ou 56,9 % ont reçu un seul diagnostic d'autisme ou de déficience intellectuelle, le groupe de l'autisme étant deux fois grand (3 : 1). Cet écart est dû à une augmentation d'activités liée à l'initiative de répit TSA vers la fin de l'exercice financier. De plus, 176 personnes ou 22,7 % du total ont été identifiées comme ayant reçu deux diagnostics parmi les diverses combinaisons de l'autisme, la déficience intellectuelle, la santé physique et/ou la santé

mentale. Il est à noter que les dossiers de 72 personnes ne contenaient aucune réponse à cette question. Cela est attribuable en grande partie aux personnes qui, au moment de la préparation du présent rapport (31 mars 2008) étaient probablement en procédant au processus d'accueil et attendaient la fin de l'étape d'admissibilité, ce qui exige la confirmation du diagnostic par une tierce personne.

Tableau 5 : Profil diagnostique – Enfants

Diagnostic	Anglophone	Francophone	TOTAL
Autisme	298	37	335
Déficience intellectuelle	94	12	106
Santé mentale	5	1	6
Physique	1	2	3
Autisme, déficience intellectuelle	50	7	57
Autisme, santé mentale	47	3	50
Autisme, physique	18	-	18
Déficience intellectuelle, physique	43	8	51
Déficience intellectuelle, santé mentale	22	5	27
Déficience intellectuelle, santé mentale, physique	10	-	10
Autisme, santé mentale, physique	2	-	2
Autisme, déficience intellectuelle, physique	13	-	13
Autisme, déficience intellectuelle, santé mentale	20	-	20
Autisme, déficience intellectuelle, santé mentale, physique	3	1	4
Total partiel	626	76	702
Pas de réponse	65	7	72
TOTAL	691	83	774

Profil diagnostique—Adulte

Semblable au précédent, le tableau 6 présente le profil des adultes desservis pendant l'exercice 2007-2008. Des 756 adultes desservis, 304 ou 41,2 % avaient reçu un diagnostic d'autisme ou de déficience intellectuelle. La déficience intellectuelle formait le plus grand des deux groupes, à raison de 7 pour 1. Deux cent quatre-vingt-douze (292) personnes supplémentaires, ou 38,6 % du total, avaient reçu deux diagnostics parmi les diverses combinaisons de l'autisme, la déficience intellectuelle, la santé physique et / ou la santé mentale. Tout comme pour les données sur les enfants, 103 personnes n'avaient pas fourni de réponse à cette question. La raison est la même que celle indiquée au tableau 5.

Tableau 6 : Profil diagnostique – Adultes

Diagnostic	Anglophone	Francophone	TOTAL
Autisme	34	6	40
Déficience intellectuelle	213	51	264
Santé mentale	7	2	9
Physique	8	2	10

Tableau 6 : Profil diagnostique – Adultes (Continue)

Diagnostic	Anglophone	Francophone	TOTAL
Autisme, déficience intellectuelle	27	5	32
Autisme, santé mentale	27	3	30
Autisme, physique	9	1	10
Déficience intellectuelle, physique	132	23	155
Déficience intellectuelle, santé mentale	53	12	65
Déficience intellectuelle, santé mentale, physique	14	-	14
Autisme, santé mentale, physique	2	-	2
Autisme, déficience intellectuelle, physique	3	1	4
Autisme, déficience intellectuelle, santé mentale	14	1	15
Autisme, déficience intellectuelle, santé mentale, physique	3	-	3
Total partiel	546	107	653
Pas de réponse	87	16	103
TOTAL	633	123	756

Services aux Enfants et Adultes

L'information présentée concernant les services offerts aux enfants et aux adultes est basée sur la portée de l'activité de service, en ce qui a trait aux 1 535 personnes distinctes desservies. Tel qu'expliqué ci-dessus, si une personne a fait l'objet d'un processus d'accueil et qu'elle a bénéficié d'une gestion de cas par la suite, elle sera comptée dans chacune de ces deux catégories.

Il importe aussi d'expliquer le processus d'accueil à SCS. En général, l'accueil n'a lieu que pour les demandes de services pour lesquels SCS doit créer un lien, soit immédiatement ou à l'avenir, et s'il est confirmé que la personne est admissible. Toutefois, il existe plusieurs exceptions à cette règle, entre autres les demandes d'information générale et les demandes

d'aiguillage vers la réserve des travailleurs (s'il s'agit de la seule demande). Il est à noter aux tableaux 7 à 9 que les accueils sont comptés tant pour les nouvelles personnes que pour les personnes actuellement ou précédemment actives auprès de SCS. Dans le cas d'une nouvelle personne, il est clair qu'il faut effectuer un accueil. Toutefois, pour les personnes déjà inscrites qui présentent une nouvelle demande de service, le formulaire d'accueil sera tout simplement mis à jour afin de refléter les circonstances qui se sont produites au cours de la période écoulée. Dans certains cas, la mise à jour sera mineure alors que dans d'autres cas, surtout s'il s'est écoulé beaucoup de temps, la mise à jour pourra être plus exhaustive. Dans un cas comme dans l'autre, le processus d'accueil sera compté.

SERVICES aux Enfants

Activités d'accueil

Au cours de l'exercice financier 2008-2009, le personnel de SCS a rempli 507 formulaires d'accueil pour les services aux enfants. Plus de 78 % (399) de ces accueils ont été effectués pour de nouvelles personnes, alors que près de 22 % se rapportaient à des personnes déjà inscrites auprès de SCS. D'une année à l'autre, le nombre d'accueils a augmenté de 55 % et la majeure partie de ces accueils se rapportait à de nouveaux clients. Il faut faire attention en interprétant l'augmentation.

Au cours de la dernière partie de l'exercice financier 2008/2009, SCS a commencé à participer à l'initiative de répétée TSA. Cette nouvelle enveloppe de financement a mené à une hausse du nombre d'accueils puisqu'il s'agit d'une exigence de base pour accéder à ces nouvelles ressources. Il est possible que la comparaison du nombre d'accueils associés aux personnes déjà inscrites d'une année à l'autre pourrait représenter davantage ce qui peut être considéré comme une tendance normale.



Tableau 7 : Activité d'accueil

	Anglophone		Francophone		TOTAL		Écart	
	2007-2008	2008-2009	2007-2008	2008-2009	2007-2008	2008-2009	2008-2009 - 2007-2008	
Nouvelles personnes	223	358	24	41	247	399	152	61,5%
Personnes déjà inscrites	64	100	16	8	80	108	28	35,0%
TOTAL d'accueils	287	458	40	49	327	507	180	55,0%

Gestion de cas—Continue

Le nombre total de personnes desservies dans le cadre d'une gestion de cas continue a augmenté d'environ 24 % en 2008-2009, comparativement à 2007-2008. Cette augmentation est exclusivement attribuable à une augmentation du nombre de

nouvelles personnes, par rapport au nombre de dossiers actifs au début de 2008-2009. Cette augmentation à rapport au commencement de notre participation à l'initiative de répétée TSA en 2008-2009.

Tableau 8 : Gestion de cas – Continue

	Anglophone		Francophone		TOTAL		Écart	
	2007-2008	2008-2009	2007-2008	2008-2009	2007-2008	2008-2009	2008-2009 - 2007-2008	
Dossier ouvert au début	279	258	61	40	340	298	(132)	(38,8%)
Nouvelles personnes	222	387	32	52	254	439	185	72,8%
TOTAL de cas actifs pendant l'exercice	501	645	93	92	594	737	143	24,0%

SERVICES aux Adultes

Activité d'accueil

En 2008-2009, le personnel SCS a procédé à l'accueil de 223 personnes demandant des services pour les adultes. Tout comme pour les services aux enfants, plus de 52 % (116) des accueils correspondaient à de nouvelles personnes. Toutefois,

les accueils réalisés pour les personnes déjà inscrites auprès de SCS a augmenté d'environ 50 %, d'une année à l'autre, ce qui a entraîné d'une augmentation globale d'environ 19 %.

Tableau 9 : Activité d'accueil

	Anglophone		Francophone		TOTAL		Écart	
	2007-2008	2008-2009	2007-2008	2008-2009	2007-2008	2008-2009	2008-2009 - 2007-2008	
Nouvelles personnes	101	105	14	11	115	116	1	0,8%
Personnes déjà inscrites	62	90	9	17	71	107	36	50,0%
TOTAL d'accueils	163	195	23	28	186	223	37	19,8%

Gestion de cas— Continue

Le nombre total de personnes desservies dans le cadre d'une gestion de cas continue a diminué d'environ 11 % en 2008-2009, comparativement à 2007-2008. À cette fin, il y a eu

une réduction de 8 % de personnes déjà inscrits et une réduction de 16 % de nouvelles personnes desservies par l'équipe.

Tableau 10 : Gestion de cas - Continue

	Anglophone		Francophone		TOTAL		Écart 2008-2009 - 2007-2008
	2007- 2008	2008- 2009	2007- 2008	2008- 2009	2007- 2008	2008- 2009	
Dossier ouvert au début	421	393	101	86	522	479	-43 (8,2%)
Nouvelles personnes	219	183	48	39	267	222	-45 (16,8%)
TOTAL actif pendant l'exercice	640	576	149	125	789	701	-88 (11,1%)

RÉSERVE DES TRAVAILLEURS en services spéciaux (RTSS)

La Réserve des travailleurs en services spéciaux (RTSS) a pour objet d'aider les familles qui reçoivent une aide financière au titre du programme de Services particuliers à domicile (SPAD), du programme d'Aide à l'égard d'enfants qui ont un handicap grave (AEHG), de l'Initiative de répit du Trouble du spectre autistique (TSA) et/ou de l'Initiative d'aide Passeport en leur donnant la possibilité d'embaucher des travailleurs qui assureront un répit et/ou un programme de développement. L'aide aux familles vise à leur offrir un service de répit relativement aux soins à fournir à leur enfant/adulte qui a des besoins spéciaux. Le travail est exécuté à la maison ou à l'extérieur. Par ailleurs, le programme de développement vise à leur transmettre de nouvelles compétences (aptitudes à communiquer; aptitudes sociales; capacité d'autonomie; intégration communautaire et sensibilisation, etc.) telles que déterminées dans un plan de programme.

La RTSS est fondée sur un modèle de courtage et dictée par les parents. Le parent/la famille est l'employeur alors que le programme RTSS est le courtier, qui fait le pont entre les travailleurs et les familles ayant des besoins spéciaux.

Les tableaux 11 et 12 présentent des renseignements de base sur les activités de la RTSS au cours de l'exercice financier 2008-2009. Les définitions suivantes aideront à comprendre les données dans les tableaux 11 et 12 ci-dessous :

Client en attente

Personne ayant soumis une demande mais dont le processus d'inscription n'est pas encore terminé.

Client actif

Personne devenue un client actif pendant la période visée par le rapport.

Demandes : personnes

Nombre de personnes distinctes qui ont présenté une demande, peu importe le nombre de demandes.

Demandes : réelles

Nombre réel de demandes, peu importe le nombre de personnes qui les ont faites.

Le tableau 11 présente une vue d'ensemble du nombre total de demandes soumises à la réserve de travailleurs. En ce qui concerne les demandes pour les enfants et les adultes, il y a eu d'une année à l'autre des réductions dans trois secteurs : le nombre de « clients actifs », les « demandes par personne » et les « demandes réelles ». Dans le cas des clients actifs, il y a eu une diminution de 30 % des services aux enfants et de 3 % des services aux adultes. En ce qui a trait au deuxième secteur, le nombre de personnes demandant des travailleurs a diminué de 9 % pour les enfants et de 15 % pour les adultes. Enfin, le nombre total de demandes réelles de services, tant pour les enfants que pour les adultes, a diminué respectivement de 12 % et 10 %.

Tableau 11 : Enfants et adultes - Demandes

	Nombre de demandes					
	Enfants			Adultes		
	2007- 2008	2008- 2009	Écart 2008/2009- 2007/2008	2007- 2008	2008- 2009	Écart 2008/2009- 2007/2008
Client en attente	185	181	-4 (2,1%)	93	63	-30 (32,2%)
Client actif	298	208	-90 (30,2%)	126	122	-4 (3,1%)
Demandes : personnes	260	235	-25 (9,6%)	163	138	-25 (15,3%)
Demandes : réelles	319	280	-39 (12,2%)	203	181	-22 (10,8%)

Le tableau 12 traite du nombre de jumelages réussis de travailleurs de soutien et de familles. Pour ce qui est du nombre de personnes uniques cherchant un jumelage et du nombre de demandes que ces personnes ont présentées, la

répartition est relativement la même d'une année à l'autre pour les services aux enfants et aux adultes, avec quelques variations mineures.

Tableau 12 : Enfants et adultes – Jumelage

	Nombre de jumelages					
	Enfants			Adultes		
	2007-2008	2008-2009	Écart 2008-2009 - 2007-2008	2007-2008	2008-2009	Écart 2008-2009 - 2007-2008
Demandes : personnes	65	65	0 0%	71	67	-4 (5,6%)
Demandes : réelles	73	77	4 5,4%	85	89	4 4,7%

Salle de RESSOURCES

Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 15 h 30, la Salle de ressources offre de l'aide aux familles et aux personnes de plusieurs façons :

- les travailleurs présents sur les lieux peuvent aider les familles à remplir des formulaires de demande, par exemple pour l'Aide à l'égard d'enfants qui ont un handicap grave (AEHG) et pour les Services particuliers à domicile (SPD);
- elle sert de lieu où les familles et les personnes peuvent

être guidées par un travailleur et obtenir de l'information sur les ressources communautaires;

- elle sert de point d'accès pour les familles et les personnes qui aimeraient s'enregistrer auprès de SCS.

En 2008-2009, 169 personnes (98 en 2007-2008) ont été reçues à la Salle des ressources. La majorité d'entre elles ont demandé de l'aide pour remplir une demande de fonds auprès de l'AEHG ou des SPD.

Registre : SOUTIEN À DOMICILE / HÉBERGEMENT RÉSIDENTIEL ET PROGRAMME DE JOUR

Il est clair que le système de ressources communautaires ne peut répondre à toutes les demandes de service reçues. Il faut établir un mécanisme pour maintenir, le mieux possible, une bonne compréhension des besoins de ces personnes et de leurs demandes de soutien. À cet égard, **Service Coordination des services** est responsable de la collecte d'information auprès des personnes qui ont demandé un soutien à domicile / hébergement résidentiel ou un programme de jour. Bien que le terme « liste d'attente » soit largement utilisé pour décrire cet ensemble de renseignements, il s'agit en fait d'un « Registre communautaire ». SCS utilise ce terme parce que ce ne sont pas toutes les personnes qui ont un besoin immédiat d'un de ces soutiens. En effet, certaines personnes cherchent tout simplement à indiquer qu'à un point donné dans l'avenir, elles

auront besoin d'un soutien particulier.

Il importe de préciser comment les renseignements sont classés dans le Registre. Ils sont d'abord répartis en deux grands groupes :

- les personnes qui demandent un soutien immédiat;
- les personnes qui auront éventuellement besoin de soutien.

Puisque le registre sert aussi comme l'une des sources de renseignements que les personnes consultent si une place ou une ressource devient vacante dans le système, il est d'autant plus important de regrouper les personnes selon les priorités, qui sont déterminées selon les facteurs suivants : la sécurité de la personne et/ou de l'aidant naturel principal, la santé de la personne et/ou de l'aidant naturel, la situation

financière, le (manque de) logement, les facteurs associés au handicap, etc. Le personnel de SCS prend note de ces renseignements lors de l'accueil et de l'évaluation initiale des besoins.

Lorsqu'une place se libère dans le système des services financés par le MSSC, SCS en est avisé, et le registre est consulté pour toutes les personnes appropriées selon leurs besoins et les caractéristiques générales de la place vacante, et une liste de candidats possibles est compilée. Ces renseignements sont ensuite soumis aux Tables de planification des services communautaire (TPSC) aux fins d'examen. Il est à remarquer que le temps d'attente ne constitue par nécessairement un facteur.

Le registre est non seulement organisé par grands groupes selon le délai (immédiat, futur) mais aussi par sous-catégories dans chacun des deux types de services de soutien à domicile/hébergement résidentiel et programmes de jour.

Sous la rubrique du soutien à domicile / hébergement résidentiel, on trouve quatre sous-catégories de base suivant le nombre d'heures que la personne a indiqué avoir besoin : 24 heures, 15 à 20 heures, 8 à 14 heures et 8 heures et moins. L'utilisation de ce type de mécanisme organisationnel permet d'entreprendre la planification des services offerts à une personne d'un point de vue plus vaste, en reconnaissant l'étendue de soutien et d'aide nécessaire plutôt qu'en

supposant qu'un type de service à domicile est requis. Ainsi, il est possible d'en arriver à une plus grande souplesse et un plus grand nombre d'options de soutien pour les personnes qui en ont besoin.

Le registre de programmes de jour est aussi organisé en fonction de ce délai avec trois sous-catégories : soutien d'emploi, options de travail et autres que les options de travail.

Les tableaux 13 et 14 donnent un aperçu des registres du soutien à domicile / hébergement résidentiel et des programmes de jour au 31 mai 2009. Les données présentées au tableau 13 constituent un « décompte de personnes distinctes ». Les données présentées au tableau 14 précisent le nombre de demandes plutôt que le nombre de personnes distinctes. Les données sont ainsi organisées parce qu'un certain nombre de personnes ont indiqué plus d'un type de demande. Par conséquent, le total combiné des deux tableaux devient aussi un « double décompte », car certaines personnes sont inscrites sous le soutien à domicile et le soutien de jour. Au niveau sommaire, toutefois, le nombre de personnes uniques (sans double compte) inscrites aux deux registres totalise 948. De ce nombre, 340 ont soumis une demande de logement et de soutien de jour, 292 ont soumis une demande de soutien de jour seulement et 316 ont soumis une demande de logement seulement.

Registre soutien à domicile / hébergement résidentiel

À compter du tableau 13, les données sont réparties en deux grands groupes, soit les inscriptions « immédiates » et les inscriptions « futures ». Le groupe « immédiat » se subdivise en deux autres groupes, simplement identifiés par 1 et 2. Il y a une distinction importante à faire entre ces deux groupes. Tel que mentionné ci-dessus, au point d'enregistrement, un processus d'accueil et d'évaluation initiale des besoins est effectué. En ce qui a trait au registre, ces renseignements permettent de créer un groupe conforme au cadre de travail expliqué. Ceux du premier groupe présentent généralement un risque relativement élevé ou élevé dans un ou plusieurs domaines tels que la sécurité, l'hébergement, les finances, la santé et d'autres circonstances atténuantes. Dans ces mêmes domaines, les membres du groupe 2 présentent un risque plus faible et leur état est généralement stable. Il faut toutefois souligner que l'établissement des risques auxquels fait face une personne n'est pas chose facile. Les circonstances peuvent changer rapidement et influencer directement sur le niveau des risques et des besoins d'une personne et il faudra pouvoir y répondre sans tarder. Au total, 331 personnes ont été inscrites dans les groupes 1 et 2. Le groupe 1 compte 108 personnes (96 anglophones, 12

francophones) qui représentent environ 32 % du nombre total de la grande catégorie des besoins « immédiats ». Aussi dans le groupe 1, environ 77 % des personnes ont indiqué un besoin de soutien de 24 heures, 11 % un soutien de 15 à 20 heures, 8 % un soutien de 8 à 14 heures et le reste, 4 %, un besoin de 8 heures ou moins par jour. La distribution du groupe 2 toutefois, est différente : 109 personnes ou 49 % ont indiqué un besoin de 24 heures de soutien par jour, 17 %, de 15 à 20 heures par jour, 19 % ou 43 personnes ont demandé un soutien de 8 à 14 heures et le reste, soit 15 % ou 28 personnes, ont demandé un soutien de 8 heures ou moins par jour.

Des 317 personnes qui ont demandé un soutien futur, 61 % (194 personnes) ont indiqué un besoin de soutien pendant 24 heures, 18 % (60) ont demandé de 15 à 20 heures de soutien, 15 % (48) ont demandé 8 à 14 heures de soutien et 15 personnes ont indiqué 8 heures ou moins de soutien. Ici aussi, il importe de noter qu'il s'agit de demandes futures et que les circonstances pourraient changer avec le temps et avoir une incidence directe sur la nature du soutien requis.

Tableau 13 : Registre des demandes de soutien à domicile / hébergement résidentiel

Catégorie	Immédiat					Futur			GRAND TOTAL
	Groupe 1		Groupe 2			ANG	FRA	TOTAL	
	ANG	FRA	ANG	FRA	TOTAL				
24 heures	78	6	93	16	193	164	30	194	387
15 – 20 heures	10	2	34	6	52	55	5	60	112
8 – 14 heures	5	3	41	2	51	42	6	48	99
8 heures ou moins	3	1	25	6	35	13	2	15	50
TOTAL	96	12	193	30	331	274	43	317	648

Registre du soutien de jour

Au total, 653 personnes distinctes ont indiqué une ou plusieurs demandes de programmes de jour. Cinq cent soixante-douze (572) ont présenté une demande, 59 ont fait 2 demandes, et une personne a fait 3 demandes ce qui porte le nombre total de demandes à 653. La majorité des demandes de la catégorie « immédiat » font partie du groupe 2. À 321 demandes, elles constituent environ 83 % du total. Aussi, dans cette même catégorie, 43 % (165) du nombre

total de demandes (n=378) se rapportent à un type d'arrangement de travail, dont 57 % dans un cadre autre que le travail.

Les demandes « futures » présentent des pourcentages inverses. Les demandes reliées à un cadre de travail s'établissent à 56 %, ou 151 demandes en regard d'un total de 275, alors que les demandes de cadres non reliés au travail s'élèvent à 124, ou 44 % du total.

Tableau 14 : Registre du soutien de jour

Catégorie	Immédiat					Futur			GRAND TOTAL
	Group 1		Group 2			ANG	FRA	TOTAL	
	ANG	FRA	ANG	FRA	TOTAL				
Emploi assisté	2	2	93	13	110	97	15	112	222
Options de travail	5	0	48	2	55	32	7	39	94
Autre	37	11	142	23	213	106	18	124	337
TOTAL	44	13	283	38	378	235	40	275	653



**200-150 Chemin Montréal
Ottawa, Ontario
K1L 2H2**

**Téléphone : 613.748.1788
Télécopieur : 613.748.1018**

www.scsottawa.on.ca